Bien vivre à CHARLIEU

Votre municipalité vous informe

www.ville-charlieu.fr

Juin 2019>

Le mot du maire,

Chères Charliendines, chers Charliendins,

Charlieu plein les yeux : c'est le titre de cette exposition à ciel ouvert des artistes **Anne Poiré et Patrick Guallino** qui vont enrichir notre centre historique cet été de jolies couleurs. Votre municipalité, en partenariat avec la communauté de communes et les commerçants de Charlieu, a souhaité vous faire découvrir ou redécouvrir ces artistes locaux sous un format particulier. Des expositions, des ateliers, un parcours découverte, profitez de cet été pour venir les rencontrer.

N'hésitez pas non plus à franchir la porte de l'office de tourisme pour découvrir toutes les activités et les animations programmées cet été. Notre territoire regorge de richesses et nos associations sont mobilisées pour animer notre ville. Quel meilleur moment que cette période estivale pour apprécier notre environnement.

Vous découvrirez, en parcourant ce bulletin municipal, une partie des réalisations de ces derniers mois, un point sur la bonne santé de nos finances communales qui vont nous permettre de réaliser de nouveaux projets, une présentation des commerçants nouvellement installés que je vous invite à rencontrer et un portrait de quelques associations charliendines.

Vous allez découvrir le fonctionnement du Centre Communal d'Action Social de la ville qui vient en aide et à destination de toutes les générations à Charlieu. Des tickets cinéma pour les plus jeunes aux aides sociales pour les personnes en difficulté sans oublier le panier gourmand et le repas de fin d'année pour nos anciens qui le méritent bien, le CCAS remplit bien son rôle à Charlieu et j'en profite pour remercier tous les élus et bénévoles qui donnent de leur temps pour le bien de tous.

Nous vous proposerons aussi une double page sur l'histoire de Charlieu et je remercie **Claude Chopelin,** pour avoir réussi à condenser une telle histoire en si peu de mots. Le passé glorieux de notre ville fortifiée autour de son abbaye et de ses commerces, son marché, ses couvents, son hôpital, ses remarquables maisons en pierre jaune méritent toute notre attention.
A l'heure de la mondialisation, dans une société qui manque de repères, il est important de connaître son histoire locale et à Charlieu, nous avons de la chance, l'histoire est passionnante.

Bonne lecture et bon été.
Votre maire,

Bruno Berthelier

Sommaire

Le mot du maire ..... 2e de couverture
Le Conseil 1
Infos pratiques, urgences téléphone 1
Page des élus 2
Travaux ..... 3 à 5
Budget ..... 6 à 7
Economie, Commerces ..... 8 à 9
Social ..... 10 à 15
Associations ..... 16 à 19
Etat civil 20
Environnement ..... 21 à 23
Tourisme ..... 24 à 26
Culture ..... 27 à 29
Divers ..... 30 à 32
Charlieu plein les yeux ..... 3e de couverture

Le conseil

Le Maire et ses 7 adjoints tiennent des permanences en mairie :

Bruno BERTHELIER
> Maire
Mercredi et samedi matin sur RDV

Martine DESBOIS
> Communication, culture, tourisme
Vendredi matin sur RDV

Jérémie LACROIX
> Travaux, urbanisme, environnement, aménagement de la ville, eau et assainissement
> Conseiller Départemental
Samedi 9h à 11h sur RDV

Brigitte MAZARD DURAND
> Centre Communal d'Action Sociale et solidarités
Mercredi 9h à 11h sur RDV

Jean LABOURET
> Sports, associations et festivités
Samedi 8h30 à 11h30 sur RDV

Sandrine URBAIN
> Ecoles et jeunesse
Samedi 10h à 11h30 sur RDV

Etienne HERTZOG
> Finances, économie
Jeudi 10h à 12h sur RDV

Marianne PONSON
> Vie charliendine, nouveaux arrivants, habitat
Jeudi 9h à 11h sur RDV

2 conseillers délégués :

Patrice PAVET
> Environnement

Joëlle GUEGUEN
> Réseaux et labels

13 conseillers municipaux majoritaires :
Dominique MONCORGER, Gilles THEVENIN, Emmanuelle NUNES DA GRACA, Bernard CHARRIER, Agnès FABIANSKI, Véronique PICAVET, Carlos DUARTE, Sylvie PONCET, Thomas GUERIN, Isabelle DUBOST, Alice HERICK, Alain BELAIR, Chrystèle FAURIE

Les conseillers d'opposition :
Gilles AUGAGNEUR, Benoît LOYER, René LAPALLUS, José GARCIA

Infos pratiques, urgences, téléphones...

Mairie 04 77 69 33 89

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h
Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

www.ville-charlieu.fr
www.facebook.com/villedecharlieu

- Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Samu 15
- Gaz Urgence sécurité : 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- VEOLIA : Un numéro unique pour les urgences et les réclamations des usagers 09 69 32 34 58
- Hôpital local : 04 77 23 84 00
- ENEDIS : 3 rue Raoul Follereau, 42300 Roanne
- Résidence Petite Provence : 04 77 60 11 33
- Office de tourisme de Charlieu-Belmont : 04 77 60 12 42
- Musées : 04 77 60 28 84
- Abbaye Centre des visiteurs : 04 77 60 09 97
- Cinéma les Halles : 04 77 69 03 03
- Médiathèque intercommunale : 04 77 60 17 49
- Maison des Jeunes et de la Culture : 04 77 60 05 97

Page des élus

MOT DES ÉLUS DE L'OPPOSITION "CHARLIEU DEMAIN AUTREMENT"

Budget communal 2019

A l'occasion du vote du budget le 4 avril dernier, nous avons formulé plusieurs remarques concernant notamment deux investissements programmés pour cette année.

Il a été prévu, au budget, 100 000 € pour l'éclairage du terrain de rugby. Si nous comprenons le sens de la demande formulée par les dirigeants du club, pour autant nous pensons que cet investissement, certes justifié, aurait pu être différé. En effet, avec la construction de la future piscine intercommunale, il nous paraît opportun d'avoir une réflexion d'ensemble sur l'aménagement de l'espace du complexe sportif. Nous pensons qu'il soit judicieux de prévoir :

- la démolition des tribunes du stade et de la piscine couverte devenues obsolètes.
- un nouvel équipement prévoyant douches, sanitaires, vestiaires, salles de réunions pour les clubs de rugby et du foot...
- le réaménagement du « terrain d'honneur » dont l'état du gazon est déplorable.
- la réalisation d'un terrain d'entrainement pour les clubs et les scolaires sur l'emplacement de l'actuelle piscine.

Partant de ces considérations, il nous paraissait plus prudent d'attendre le résultat de cette étude globale que devront mener conjointement la commune et la communauté de communes sur le complexe sportif, avant d'engager l'éclairage du terrain de rugby.

Autre investissement, qui pour le coup, nous semble superflu pour notre commune, c'est l'équipement de panneaux de stationnement « dit intelligent » pour le nouveau parking Dérobert. Le coût de cet investissement s'élève à 45 000 €. Nous aurions pu attribuer cette somme à des investissements plus utiles à la population charliendine.

Mais comme toujours, la majorité municipale a forcément raison.

Les élus : Gilles Augagneur, René Lapallus, Benoit Loyer.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Depuis 9 ans, et comme promis par le maire Bruno BERTHELIER et notre équipe municipale, les taux d'imposition n'ont pas augmenté à Charlieu malgré la baisse des dotations d'état de près de 250 000 € entre 2012 et 2017. Nous avons su convaincre l'état, la région, le département, la communauté de communes d'accompagner financièrement les nombreux travaux et créer des animations dont notre ville avait tant besoin sans impacter vos taux d'impôts locaux. Nous avons même réussi à mettre en réserve 1 000 000 d'euros pour démarrer le projet tant attendu d'une salle des fêtes à Charlieu que nous appellerons Espace congrès.

En 2019, nous continuerons avec la sécurisation de la route de Fleury, de la rue des ursulines, le démarrage de notre espace congrès, 100 000 € destinés à l'accessibilité de nos bâtiments publics, 190 000 € pour continuer la transformation de notre éclairage public, 700 000 € pour la réhabilitation de notre gendarmerie ; en tout ce sont plus de 3 000 000 € d'investissements programmés avec à chaque fois des subventions qui nous permettent, une nouvelle fois, de ne pas avoir à augmenter les impôts.

L'opposition s'oppose, c'est sa fonction à Charlieu, mais nous regrettons son absence au conseil communautaire lorsque des sujets essentiels comme le transfert de la piscine d'été à la communauté de communes, l'engagement sur la construction d'un nouveau bassin ou de convaincre les élus communautaires contre l'extension d'Intermarché à Saint-Nizier sont en jeu. Absence sans excuse ni pouvoir ce qui est encore plus regrettable. Charlieu mérite autre chose que de la politique politicienne qui ne mène à rien ; l'engagement des élus majoritaires est exclusivement tourné vers Charlieu et la défense de l'intérêt général. C'est certainement la raison pour laquelle l'état, la région, le département et la communauté de communes nous soutiennent si fortement. C'est aussi la raison pour laquelle vos taux d'imposition n'augmentent pas.

Travaux

Jérémie LACROIX

CHARLIEU POURSUIT SA TRANSFORMATION ET SON EMBELLISSEMENT ! LA RÉNOVATION DE LA RUE RASPAIL ET DE LA PLACE DU PRIEURÉ EN SONT LA PARFAITE ILLUSTRATION.

Rue Raspail avant...

Rue Raspail après...

Vous avez remarqué ce chantier conséquent qui a été confié au groupement d'entreprises de travaux publics Eiffage-Chavany pour un coût global de 389 000 € HT en partie subventionné par l'état et le département.

- La rue Raspail dotée d'un caniveau central, les trottoirs sont pavés, une partie des câbles aériens sont enfouis pour une esthétique complètement renouvelée!
- Une gestion des eaux pluviales optimisée en infiltrant la majorité dans le sol sans plus rejeter directement dans le Sornin.
- La petite Rue Grenette également reprise avec la pose de pavés en grès.
- La place du Prieuré entièrement réaménagée : une sortie sécurisée sur la rue des Moulins, une terrasse en pavés implantée en face du café de la Tour et le long de cette terrasse 9 places en stationnement zone bleue.

Place du Prieuré avant...

Place du Prieuré après...

À noter :

Une place de stationnement réservée aux livraisons des commerces est aménagée le long de la Rue des moulins, en bordure de cette terrasse.

La vue sur le jardin et sur le Prieuré de l'abbaye, l'un des monuments les plus appréciés des visiteurs est maintenant dégagée et une table de présentation de l'abbaye sera installée.

Un aménagement paysager embellit la place grâce à du végétal et du mobilier urbain.

Un cheminement piétonnier permettra également de rejoindre le centre ville depuis le Parc Dérobert.

Place du Prieuré avant...

Place du Prieuré après...

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

D'importants travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable ont été effectués et sont encore en cours, **rue de Brosses et route de Fleury.**

Réalisés par l'entreprise Potain TP rue des Brosses et CHAVANY TP route de Fleury, ces travaux consistent à remplacer l'intégralité des canalisations existantes sur **un linéaire de 1200 mètres.**

Devenues obsolètes et présentant des fuites de plus en plus régulières, **les anciennes canalisations ont été remplacées par des canalisations en fonte.**

Profitant de ces travaux, en bas de la rue des Brosses, à proximité de la rue Victor Hugo, **le réseau aérien a été enfoui et 4 lampadaires ont été remplacés.**

De plus, sur la partie haute de la rue des Brosses, la municipalité a décidé de réaliser l'extension du réseau d'assainissement collectif, de façon à permettre **le raccordement de 6 habitations jusqu'à présent en assainissement autonome.**

La commune a opté pour des canalisations en grès, plus écologiques et plus durables dans le temps.

L'entreprise Potain a profité également de ces travaux pour procéder à des **réparations ponctuelles sur le réseau d'assainissement collectif.**

Les coûts pour ce programme de travaux sont conséquents :

- Pour la rue des Brosses : 222 791 € HT pour la partie eau potable, 149 000 € HT pour la partie assainissement.
- Pour la route de Fleury : 99 000 € HT pour l'eau potable, 32 000 € HT pour l'assainissement.

Ces travaux ont certes occasionné de nombreuses gênes aux riverains mais s'avèrent nécessaires pour la bonne gestion d'un réseau, c'est à dire avec un minimum de déperdition et de gaspillage.

PREMIER VÉHICULE ÉLECTRIQUE

C'est un véhicule utilitaire électrique de la marque GOUPIL.
Il est parfaitement adapté aux interventions en centre-ville pour la propreté urbaine : arrêts fréquents et peu de distance parcourue.
Il permettra d'intervenir en silence **sans aucune émission de CO2**.
Il possède une benne afin de charger et décharger comme un utilitaire thermique.
Il a également un rayon de braquage plus faible qu'un autre véhicule ce qui est pratique en centre-ville dans les rues étroites.
Coût acquisition 35 000 € TTC avec une aide de l'état de 6000 € (Bonus écologique Grenelle).

SÉCURISATION RENFORCÉE DEVANT NOS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Afin d'améliorer le cheminement des élèves devant les écoles, la municipalité a réalisé un vaste chantier de sécurisation, subventionné par l'Etat (FSIL 156 574 € HT), la Région (40 000 € HT), le Département (20 000 € HT).

- **Un renouvellement complet des canalisations** d'eau potable et d'assainissement a fait l'objet d'une première phase, effectuée par les entreprises Potain et Chavany. Les rejets en milieu naturel sont maintenant limités grâce à la séparation des eaux usées et pluviales. Un système d'infiltration des eaux de pluie a également été mis en place afin de limiter les rejets dans le Sornin. Le coût de cette première phase se chiffre à 83 000 € HT pour l'eau potable et 359 000 € HT pour l'assainissement.
- Lors de la seconde phase, c'est l'**avenue Charnay** qui s'est offert une chaussée neuve avec la pose d'un enrobé par Eiffage TP. **36 nouvelles places de stationnement,** le long de l'avenue ont aussi été créées. **Une piste cyclable** permet de se déplacer en toute sécurité et favorise les déplacements doux. **Le parking du gymnase Charnay offre maintenant 66 places matérialisées,** dont 3 pour personnes à mobilité réduite et des barrières en bois installées par l'entreprise Moncorgé afin d'agrémenter l'ensemble. Le coût de ce chantier se monte à 306 000 € HT.

Rue Riottier :

- **Un cheminement piétonnier,** (du carrefour de l'Avenue Charnay jusqu'au Boulevard Jacquard) permet aux collégiens de marcher en toute sécurité et de relier le parking Charnay au centre ville en toute sécurité.
- **Un plateau surélevé devant le collège** sécurise l'entrée et la sortie des élèves. La rue est enrichie de **8 places de stationnement.**

Rue Chantemerle :

- **Nouvel enrobé pour la chaussée.**
- Création d'un **plateau surélevé** en face de l'entrée de l'école.
- **Modification du parking pour sécuriser la dépose** des élèves de l'école.

À noter : Changements de circulation et sens uniques

> La rue Chantemerle passe en sens unique du Boulevard Jacquard jusqu'à l'Avenue Charnay.

> La rue du Treuil-Buisson passe en sens unique depuis la Rue Jean-Jaurès jusqu'à la Rue Chantemerle.

Ces importants aménagements améliorent considérablement la circulation de nos élèves et des habitants du quartier près des établissements. Accès au centre-ville facilité ! Liaison améliorée entre les parkings existants et le centre-ville !

DU NOUVEAU POUR L'ACCÈS AU LYCÉE JÉRÉMIE DE LA RUE

Conformément aux directives régionales des travaux de sécurisation du lycée Jérémie de la Rue ont été effectués.

- **L'accès au Lycée est désormais contrôlé électroniquement à l'aide du Pass'Région.**
- Les élèves doivent être munis de cette carte pour pouvoir entrer.
- Des tripodes, comme ceux installés dans de nombreux lieux publics, ont été installés, positionnés de façon à constituer un passage obligé pour l'ensemble des usagers de l'établissement.
- Des caméras de surveillance couvrant la surface du parvis et au-delà, notamment au niveau des fenêtres des salles du bâtiment scolaire et de la salle de réunion.
- L'abribus scolaire a été également détruit : un soulagement pour beaucoup car cet espace, source d'insécurité, était régulièrement dégradé par des personnes extérieures au lycée.

Cette mutation, nécessaire pour accroître la sécurité modifie profondément les abords du lycée.
Ces travaux de sécurisation ont été financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 466 000 € HT.

Budget

Etienne HERTZOG

La Ville de Charlieu a respecté son engagement de ne pas augmenter les impôts locaux depuis 2010, en votant des taux toujours identiques sur sa propre ligne.

La construction budgétaire pour les années à venir répond à des principes généraux qui ont fait l'objet d'examens approfondis par les différentes commissions des finances ainsi que lors des conseils municipaux où chacun donne son avis lors du débat d'orientations budgétaires, puis vote le budget en connaissance de cause. Ces principes sont les suivants :

- Une stricte maitrise de nos charges de fonctionnement,
- La prise en compte d'une stabilisation des concours financiers de l'Etat,
- L'engagement de ne pas alourdir la fiscalité,
- Une maitrise parfaite et dynamique de la dette,
- Investissements prévus dans le cadre de notre programme pluriannuel.

Voté le 4 avril en Conseil municipal, le budget 2019 montre une bonne adaptabilité face à un contexte sans cesse changeant. Il s'élève à 3,6 millions d'euros pour le fonctionnement et à 4,6 millions d'euros pour l'investissement. Afin de participer à l'effort national de baisse des dépenses publiques, nous devons prendre en compte avec opiniâtreté et méticuleusement toutes les possibilités de réduction de ces dépenses, et ceci à tous les niveaux : cette contrainte, s'appliquera aux administrés d'aujourd'hui mais également aux générations futures.

Rappelons que notre objectif toujours réaffirmé est de dégager un excédent budgétaire pour permettre à notre collectivité d'assurer les investissements nécessaires au bien-être de la population en ayant au minimum recours à l'emprunt pour ne pas hypothéquer l'avenir.

Les recettes pour la ville

Dans le projet de loi de finances 2019, le montant national de la Dotation globale de fonctionnement (l'aide de l'État) est stable conformément à ce qui était prévu.

Les impôts et taxes représentent 65,70 % des recettes, et leur progression est due aux évolutions des bases décidées par l'État selon l'inflation, à la typologie et les modifications réelles des habitations sur le territoire, et non pas à une augmentation des taux votés.

Dépenses de fonctionnement

Avec la poursuite des nombreux efforts de gestion, les dépenses sont en légère hausse de 0,50 %, soit nettement moins que l'inflation. Le soutien aux associations a été augmenté cette année pour un montant total de 42 476 €.

Choix des investissements

Certains grands chantiers étant arrivés à achèvement, comme la requalification du parc Dérobert et la création du parking, la réhabilitation de la rue Raspail et de la place du Prieuré, le chantier des abords des écoles (lire par ailleurs Rubrique « Travaux ») ou le lancement de l'étude pour l'Espace Congrès, d'autres projets entrent en phase d'étude ou de réalisation: aménagements urbains, modes doux, propreté urbaine, une aire de jeux pour les logements route de Fleury, accessibilité aux personnes en situation de handicap... La Ville poursuit ses investissements en adaptant ses capacités budgétaires pour l'intérêt commun et afin de répondre aux besoins de la population

Emprunts

La ville de Charlieu a contracté ses emprunts uniquement à taux fixe et toujours auprès des banques locales. L'encours de dette est en baisse à 1,15 millions d'euros en 2019, pour un montant par habitant qui est très en-dessous de la moyenne des communes comparables. Le montant réel de l'emprunt en 2019 n'est calculé que fin juin, avec le résultat budgétaire complet de 2018 et en fonction des besoins réels.

Vos impôts locaux

La taxe d'habitation (ou TH) reste souvent difficile dans sa compréhension.

Bases et taux ? La base de calcul, ou « valeur locative cadastrale », permet d'estimer les caractéristiques d'une habitation, son confort, sa surface, son emplacement…
À cette base, on applique un taux qui est propre à chaque territoire, divisé en plusieurs collectivités qui perçoivent ce « produit fiscal ».

À Charlieu, les taux votés par la Ville (ligne distincte sur votre feuille de TH) n'ont pas changé depuis 2010.

TAUX D'IMPOSITION 2019

(inchangés depuis 2010)

- **10,14 %** Taxe d'habitation
- **18,58 %** Taxe sur le foncier bâti
- **38,89 %** Taxe sur le foncier non bâti

INVESTISSEMENT 2019

Budget	Investissements programmés	Subventions acquises en 2019	Emprunt éventuel *
Budget général	4 537 294,20 €	554 858,86 €	1 000 000,00 €
Budget eau	529 167,23 €	0 €	0 €
Budget assainissement	728 266,39 €	68 900,00 €	300 000,00 €
TOTAL	**5 794 727,82 €**	**623 758,86 €**	**1 300 000,00 €**

Contre 5 054 460 € prévus en 2018 soit + 15%

* L'emprunt éventuel permet d'équilibrer le budget. Si des travaux sont décalés pour des raisons techniques ou si de nouvelles subventions sont obtenues, l'emprunt sera diminué voire non réalisé. Pour rappel en 2018, l'emprunt éventuel de 1 000 000 d'euros n'a pas été réalisé.

3 BUDGETS COMMUNAUX EN 2019

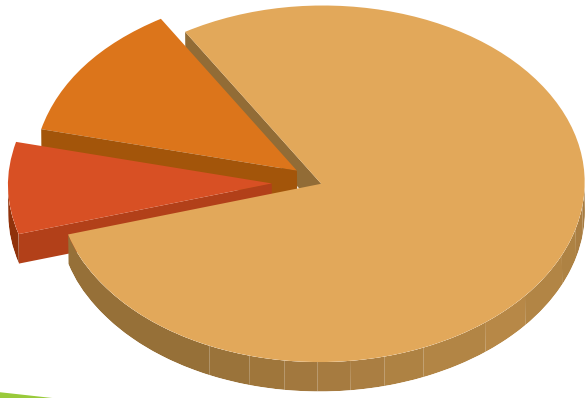

- **Budget général :** 8 025 616 €
- **Budget eau :** 840 872 €
- **Budget assainissement :** 1 250 425 €

TOTAL : 10 116 900 €, en hausse de 2% sur le BP 2018

Economie, Commerces

Etienne HERTZOG

RESTAURANT DES BOULEVARDS

Menus du jour - Menu grenouilles - Menu tête de veau

Madame Marie BOSNET

19, Boulevard Général Leclerc
06 86 30 51 88

Ouverture Mars 2019 - Ce restaurant très apprécié d'une clientèle d'habitués et bénéficiant d'une grande renommée vient d'être repris par Marie BOSNET à qui nous souhaitons la bienvenue à Charlieu. Outre le menu du jour, la carte s'étoffe de spécialités dans une ambiance toujours très familiale. Un vrai challenge qui lui est proposé qu'elle n'aura sans doute pas de peine à relever.

BAR DE LA TOUR

Menus du jour - Menu grenouilles

Monsieur David LABRUYERE

22 , Rue des Moulins
06 42 52 75 03 / 09 52 58 73 39

Ouverture Novembre 2018 - David LABRUYERE a fait de ce bar de quartier un établissement entièrement rénové et tourné vers la restauration à un emplacement idéalement situé à l'entrée de la ville dans un secteur nouvellement aménagé par la Municipalité avec une grande terrasse face au site abbatial. Le pari de cette reconversion ne peut être que gagné d'avance.

BISTROT - RESTAURANT KALINKA

Cuisine des Pays de l'Est

Monsieur Vladislav PALKIN et Elena PALKIN

1, Rue Jean Jaurès
06 25 50 90 52

Ouverture Févier 2019 - Notre ville n'avait pas encore de restaurant spécialisé dans la cuisine russe. C'est à présent chose faite avec l'installation d'Elena et de Vladislav qui ont repris le bar bien connu de Madame Polette, notre plus ancienne commerçante. A découvrir sans hésiter, ne serait-ce que pour l'accueil très convivial réservé à la clientèle mais aussi bien sûr pour découvrir des spécialités surprenantes. Un vrai bonheur pour les papilles vous y attend.

SI LE VIN M'ETAIT CONTE

Salle de dégustation ouverte sur rendez-vous

Monsieur Albert SOLER

24, Rue Charles de Gaulle
06 46 88 73 37

Ouverture Décembre 2018 - Décidément, Albert SOLER ne reste pas immobile. Depuis son installation à Charlieu il en est à son troisième développement. Cette fois il a investi un local face à sa boutique de vins fins pour satisfaire à la demande croissante de sa clientèle ce qui va lui permettre d'organiser des dégustations dans un environnement dédié à la bonne chair où se retrouvent Pralus, Mons et Chevreton. En attendant un prochain projet ?

ARION COMMUNICATION

Sites Web - Community Management - Infographie

Lisa FONGY

3, Rue du Tour de l'Eglise
06 02 26 55 46 - lisa@arion-communication.fr

Ouverture Novembre 2018 - Toute fraiche diplômée, Lisa FONGY ne choisit pas la facilité en s'installant à son compte dans le domaine du design graphique en plein cœur de Charlieu. En créant Arion Communication, elle se met à la disposition de tous les utilisateurs des techniques modernes de communication par les réseaux sociaux et les sites internet. N'hésitez pas à faire appel à ses talents car ses capacités créatives sont les atouts précieux que lui reconnaissent ses clients.

Le commerce de proximité est un atout majeur de notre ville et la municipalité de Charlieu met tout en œuvre pour le soutenir. Avec un nombre d'ouvertures et de reprises conséquents, ce début d'année 2019 a confirmé une tendance déjà observée en 2018 où la vacance commerciale a reculé, fruit d'un travail d'animation et de coordination de l'ensemble des acteurs économiques.

L'opération "Charlieu plein les yeux", les animations portées par la dynamique association "Ma Boutique", le professionnalisme de nos commerçants, les facilités d'accès au centre-ville depuis la création du parking Dérobert en attendant l'agrandissement du parking de la Bouverie, contribuent à la redynamisation du commerce local dont vous pouvez avoir un aperçu avec ces nouvelles installations. Réservez-leur vos achats pour que vive le commerce de proximité !

ATELIER ARTISTE GÉRARD CHARRIER

Artiste Peintre

Gérard CHARRIER

14, Rue des Moulins

06 95 56 69 96

Ouverture Mars 2019 - Gérard CHARRIER est un artiste peintre très connu à Roanne. A la recherche d'un lieu à la mesure de son talent il est tombé amoureux de Charlieu où il vient d'installer son atelier rue des Moulins. La configuration des lieux lui a permis de créer une galerie de ses propres mains avec beaucoup de goût, dans le prolongement de laquelle on accède à son atelier. Allez pousser la porte de la galerie, ses œuvres picturales ne vous laisseront pas insensibles.

BOULANGERIE PÂTISSERIE A. CHEVRETON

Amélie et Anthony CHEVRETON

22, Rue Charles de Gaulle

09 53 83 01 40

Ouverture Février 2019 - Pâtissiers et boulangers reconnus et appréciés à Belmont, Amélie et Anthony ont fait le choix de compléter l'offre alimentaire de qualité de la rue Charles de Gaulle en s'installant dans les locaux de la célèbre pâtisserie de Max Fleurdépine. Après une magnifique rénovation, ils nous offrent ce qu'ils ont de meilleur en proposant leurs produits tous faits maison : chocolats, pâtisseries et autres pains et viennoiseries. Une chance pour notre cœur de ville d'avoir su attirer un tel établissement.

LE CHARLIENDIN

Bar & Snack

Madame Corinne DELAYE

2, Boulevard Leclerc

Ouverture Mars 2019

Idéalement situé à l'angle de la rue des Ecoles, ce bar tenu depuis des lustres par Régine vient d'être repris par Corinne, bien connue à Charlieu où elle excellait dans sa mission de factrice. Après une rénovation complète, et l'adjonction d'une activité de snack, elle a fait le choix d'opter pour une enseigne bien de chez nous en baptisant son établissement "Le Charliendin" : de bonne augure pour le développement de cette affaire.

LE CHAT L'HEUREUX

Pension pour Chats

Béatrice ALLARD

647 Rue des Ursulines

06 88 98 16 30 - www.le-chat-l-heureux.fr

Ouverture Octobre 2018 - Béatrice ALLARD a laissé son métier de pharmacienne pour s'adonner à sa passion pour les animaux en créant une pension pour chats au nom prédestiné "Le Chat l'Heureux". Vous pourrez lui confier votre compagnon en toute quiétude : elle vous le bichonnera dans des conditions d'hébergement absolument fantastiques avec toutes les garanties sanitaires et de confort et l'assurance d'être bien soigné.

JR ROCK

Vêtements et accessoires style rock, country, punk, gothique

39, Rue Jean Morel

09 73 62 61 90

Vous êtes accros au style Rock, Country, Punk ou Gothique : alors cette boutique est pour vous. Elle rassemble tout ce qui vous passionnera : vêtements, accessoires, chaussures, cuirs et bien d'autres articles proposés par Jonathan RUGGERI, un biker fan de moto qui a décidé de larguer ses amarres à Charlieu à deux pas de la maison des Anglais pour créer cette boutique unique dans la région.

Social

Marianne PONSON

ACCUEIL CHALEUREUX DES NOUVEAUX HABITANTS

Comme il est de coutume les nouveaux habitants étaient conviés en mairie.

Le 29 janvier, le maire assisté de conseillers a présenté Charlieu, la vie associative, les travaux d'embellissement de la ville. L'association de commerçants « ma boutique » a été mise à l'honneur grâce à la présence de son trésorier David Previtali.
Aurélien Mollard, directeur de l'office de tourisme de Charlieu-Belmont avait concocté une visite de la ville.
Tous ces nouveaux habitants ont aussi bénéficié de tickets pour se rendre au cinéma Les Halles et d'entrées gratuites pour la visite des musées.

ASOIE

Association de Solidarité pour l'Orientation l'Insertion et l'Emploi
9 boulevard Général Leclerc
42190 CHARLIEU
Tél : 04 77 60 36 09
Mail : asoie@wanadoo.fr

Créée en 1992, l'association ASOIE reçoit toute personne en recherche d'emploi.

- Une écoute attentive, sans jugement et en toute confidentialité.
- Une intervention auprès de demandeurs d'emploi ou personnes en difficulté d'ordre social.
- Une aide à la réalisation de CV, à l'élaboration de la lettre de motivation
- Une aide pour "montage" de dossier administratif...

Les permanences à CHARLIEU
Lundi de 14h à 16h30
Mardi de 14hà 16h30
Jeudi de 9hà 11h30

Brigitte MAZARD DURAND

ESPOIR SANTE HARMONIE DEPUIS 1990

L'Association ESPOIR SANTE HARMONIE a été créée en 1990 par Gérard Desmurs, qui apprenant qu'il était atteint d'un cancer, cherche son salut grâce à son moral. La volonté d'organiser divers projets en était la ressource essentielle.
L'association poursuit son combat contre ce terrible fléau qu'est le cancer. 90 adhérents donnent de leur temps pour récolter des fonds pour aider les malades du Roannais. 95 % des dons sont affectés à l'acquisition de matériels destinés aux malades et 5 % à la recherche médicale appliquée au profit du cancer
Depuis la création de notre Association, plus de 1.250.000 € ont été investis pour le bien des malades du Roannais (Hôpital de Roanne, Charlieu, St Just la Pendue, en sont les bénéficiaires.)
Les dons proviennent de généreux donateurs, de différentes manifestations organisées par les clubs culturels ou sportifs. Parmi toutes les manifestations, citons les Galettes de L'Espoir.
A Charlieu boulangers et pâtissiers nous soutiennent et nous reversent 0,30 € par galettes vendues.

L'association aide aussi également le Dr Christine JANIN pour son association "A CHACUN SON EVEREST" basée à Chamonix qui entraine dans son sillon des enfants atteints de cancer ou de leucémie.

Une délégation s'est rendue à l'Hôpital de Charlieu en décembre où elle a remis divers matériels, en présence de Jérémie Lacroix et de Gaëlle Jackson Directrice.
La municipalité met à disposition de notre association le Théâtre Saint-Philibert une fois par an pour l'organisation d'une activité lucrative.

UN CCAS SOLIDAIRE POUR TOUS

Le CCAS est un établissement public administratif communal dont l'organisation, le fonctionnement et les compétences sont régis par des textes législatifs et réglementaires codifiés dans le Code de la famille et de l'action sociale. Il possède son autonomie financière, un budget propre. Son président est le maire de Charlieu.

Le CCAS doit respecter trois principes :

- Intervention dans le domaine de l'action sociale ;
- Aide réservée aux habitants de la commune ;
- Attribution des aides de manière indifférenciée.

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux en coordination avec les institutions publiques (Conseil Départemental, assistantes sociales,...) et privées (CAF, MSA, associations caritatives principalement...) et en direction de toutes les catégories de populations concernées par le CCAS : les familles, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes en difficulté.

Notre action reste communale en 2019. Le chantier de l'intercommunalité dans le domaine social fait toutefois l'objet d'études avec l'ensemble des communes du territoire. Des réunions thématiques ont débuté en 2017 et se sont poursuivies en 2018 avec pour but la recherche de synergies entre tous les acteurs afin de trouver un écho suffisamment puissant auprès des décideurs pour former un cadre social identique à l'ensemble des communes de notre territoire.

L'action du CCAS se décline à travers plusieurs secteurs d'aide aux habitants de notre commune :

Aide alimentaire aux familles

L'aide alimentaire fait l'objet sur le territoire de notre commune d'une étroite collaboration entre le CCAS de la ville de Charlieu, les associations caritatives, ainsi que les services sociaux du département. Le rôle de chacun est ainsi bien établi et toute décision d'aide est collégiale et prise exclusivement après étude d'un dossier.

Participent aux aides les cinq structures qui agissent sur le territoire communal :

> **Le secours catholique** avec l'accueil des familles au centre Béthanie pour des aides alimentaires et un accueil personnalisé,
> **Le secours populaire** pour la mise à disposition de colis d'urgence,
> **St Vincent de Paul** pour l'aide alimentaire et vestimentaire et les visites à domicile,
> **Emmaüs** pour des aides financières et vestimentaires,
> **Le CCAS de la ville de Charlieu** pour les chèques services alimentation

Dans cette politique d'aide sociale mise en place depuis 2015, le CCAS prend largement sa part en coordonnant les interventions et en assurant la fourniture de chèques services alimentation et hygiène en complément de l'aide apportée par les associations sous forme de colis d'urgence ou de distribution de produits alimentaires selon les décisions prises par la commission d'aide alimentaire composée de l'ensemble des partenaires sociaux.

Aides sociales aux familles

En dehors des aides alimentaires, les aides diverses aux familles font l'objet d'une enveloppe globale estimée pour 2019 à 6 000 €, qui comprend les aides aux vacances pour 2 000 €, et les aides et autres secours aux familles en difficulté pour 2 500 € ainsi que la prime « étudiants » qui sera reconduite pour une enveloppe globale évaluée à 1 500 € et sera attribuée pour l'année suivant l'obtention du bac. En 2018, 13 étudiants ont perçu leur prime de 100 € pour un montant global de 1 300 €. Comme les années précédentes, la prime sera distribuée après étude des dossiers sous forme de chèques Cad'Oh ! à valoir auprès des commerçants du centre-ville.

Repas des anciens

Le repas des anciens s'est déroulé à la salle des réunions le mercredi 28 novembre 2018. 135 convives de plus de 73 ans ont partagé un repas très apprécié préparé par le traiteur Millet. L'animation, assurée par Pierre-Luc et Véronique, a conquis le public.

Le coût de cet évènement comprend également la distribution de coffrets cadeaux, confectionnés par un commerçant charliendin, remis par les élus aux personnes qui n'ont pas pu se rendre au repas.

En 2019, le repas aura lieu le mercredi 27 novembre, et une remise de coffrets cadeaux programmée le 4 décembre, pour un budget de 7 000 €.

Tickets cinéma

L'opération initiée depuis 2011 consiste à distribuer des places de cinéma sous forme de récompense, d'encouragement, aux collégiens rentrant en 6ème et aux lycéens rentrant en seconde. Le CCAS a acquis auprès du cinéma de Charlieu des places pour un montant de 1 000 €. Là aussi, il s'agit de promouvoir le cinéma associatif de Charlieu.

Navette

Nous sommes propriétaires de notre navette depuis 2015 suite à la décision prise par le CCAS de l'acquérir pour un montant de 12 000 €. Cette navette permet d'accompagner les personnes âgées seules pour faire leur course, aller à l'hôpital, au cimetière mais est aussi mise à disposition à la petite Provence, à l'hôpital local et le week-end aux associations.

Les ressources publicitaires liées à l'exploitation du véhicule sont encaissées annuellement par le CCAS à partir de la régie créée à cet effet. Pour 2018, les 19 espaces publicitaires commercialisés en 2017 pour une durée de 2 années, ainsi que la participation de certaines associations aux frais

d'utilisation du véhicule, ont permis d'inscrire la somme de 9 090 € en recettes du budget de fonctionnement.

Pour 2019, nous prévoyons des frais d'utilisation à hauteur de 7 500 € (carburant, entretien, assurances, amortissements) auxquels il nous faudra ajouter les frais de renouvellement des publicités pour une nouvelle durée de 2 années.

Acquisition d'un minibus et extension de la régie publicitaire

Suite au non renouvellement du contrat de mise à disposition d'une navette par la société Infocom qui bénéficiait à la MJC, le CCAS a décidé de se rendre acquéreur d'un Minibus auprès des Ets Saunier à Charlieu (Agent Renault) pour mettre ce véhicule à disposition de la MJC à qui la rupture brutale du contrat a eu pour conséquence de laisser la MJC dans une situation difficile.

L'amortissement de ce véhicule se fera sur 6 années et sera financé par une extension de la régie publicitaire à son profit. Les recettes des annonceurs devraient permettre de couvrir l'amortissement du véhicule qui devrait représenter environ 3 500 € par an.

En 2019, nous devons prévoir la mise en peinture de la carrosserie pour l'apposition des espaces publicitaires qui seront commercialisés. Les autres charges de fonctionnement (assurances, carburant, entretien, etc...) seront à charge de la MJC par l'intermédiaire d'une convention.

Manifestations organisées par le CCAS

Un concert de variétés animé par le groupe SHAZAM a été organisé au Théâtre Saint-Philibert le vendredi 5 octobre 2018. Les bénéfices de cette soirée ont été versés au CCAS pour un montant de 771,86 €.

Pour 2019, un nouveau concert sera organisé au profit du CCAS avec le même groupe SHAZAM le dimanche 27 octobre 2019 à 15h. Une pièce de théâtre est aussi programmée au profit du CCAS.

Etude pour le devenir de la Résidence La Petite Provence : propositions

Le CCAS s'est impliqué dès 2015 pour envisager la nécessaire restructuration de sa résidence. Après avoir missionné le Cabinet Archigram pour la réalisation d'une étude de faisabilité que nous avons financée, le propriétaire, Cité Nouvelle a accepté de porter les lourds investissements nécessaires au bien-être des résidents et dont le démarrage est programmé en novembre 2019.

La phase diagnostic confiée au cabinet Arcature s'est achevée et a permis à Cité Nouvelle de faire des propositions d'aménagement chiffrées.

Il s'agira principalement de :

> Travaux d'isolation de l'enveloppe par l'extérieur par pose d'un isolant thermique sur les murs périphériques,
> Isolation de la toiture par remplacement de l'ancienne étanchéité par un nouvel isolant,
> Amélioration du système de chauffage par le remplacement des radiateurs,
> Regroupement de certains studios pour créer des logements plus vastes capables d'accueillir des couples,
> Réaménagement des espaces communs et création d'une terrasse privative pour les résidents.

Nouveaux arrivants

Nous avons renouvelé le 26 janvier 2019 l'accueil en Mairie des nouveaux arrivants 2018 en collaboration avec l'office de Tourisme et l'association Ma Boutique.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2019

Recettes

Revenus publicitaires Navette	8 500,00 €
Participations associations	600.00 €
Revenus locatifs Minibus	6 000.00 €
Concessions cimetière	2 600.00 €
Revenus locatifs	700.00 €
Dons et manifestations	3 000.00 €
Subvention municipale	27 500.00 €
TOTAL RECETTES	**48 900,00 €**

Dépenses

Frais de personnel	6 700.00 €
Aide alimentaire	3 000,00 €
Aides aux familles	6 000,00 €
Repas des anciens	7 000.00 €
Tickets cinéma	1 000,00 €
Navette	6 500,00 €
Minibus	6 000,00 €
Autres charges générales	12 700.00 €
TOTAL DEPENSES	**48 900,00 €**

Le CCAS n'a aucun emprunt en cours et n'en prévoit pas pour l'année 2019. Pour rappel, chaque don au profit du CCAS de Charlieu vous donne droit à 66% de réduction d'impôt.

LA RÉSIDENCE VA BIENTÔT FAIRE L'OBJET D'IMPORTANTS TRAVAUX (ISOLATION, CHAUFFAGE...)

À noter :

Le repas des aînés aura lieu le 27 novembre.
Les coffrets cadeaux pourront être retirés le 4 décembre.

Des spectacles au profit du CCAS au théâtre Saint-Philibert:

- **28 et 29 septembre** « Les Amitiés sincères » par la troupe des Tréteaux Brionnais.
- **27 octobre** à 15 heures « Shazam ».

DU NOUVEAU POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE

Depuis janvier 2019, la Société NEWREST RESTAURATION confectionne les repas pour nos jeunes élèves.

Ce prestataire fonctionne en circuit court avec des produits bio issus de la ferme de Ressins.

Des actions novatrices :

- Les enfants sont sensibilisés sur le tri des déchets et le gaspillage alimentaire grâce à des « tri box » fournis par la société NEWREST.
- Les enfants inscrivent sur un tableau leurs observations : nombre d'élèves par service, poids des déchets, remarques sur le repas du jour.

Le saviez-vous ?

Au mois de janvier 2019, vos élus ont instauré le repas à 1€ pour les familles ayant un quotient familial en dessous de 300€. Garantir à tous des repas équilibrés est le souhait de votre municipalité !

Le tableau des menus hebdomadaires est consultable sur le **site ville-charlieu.fr**

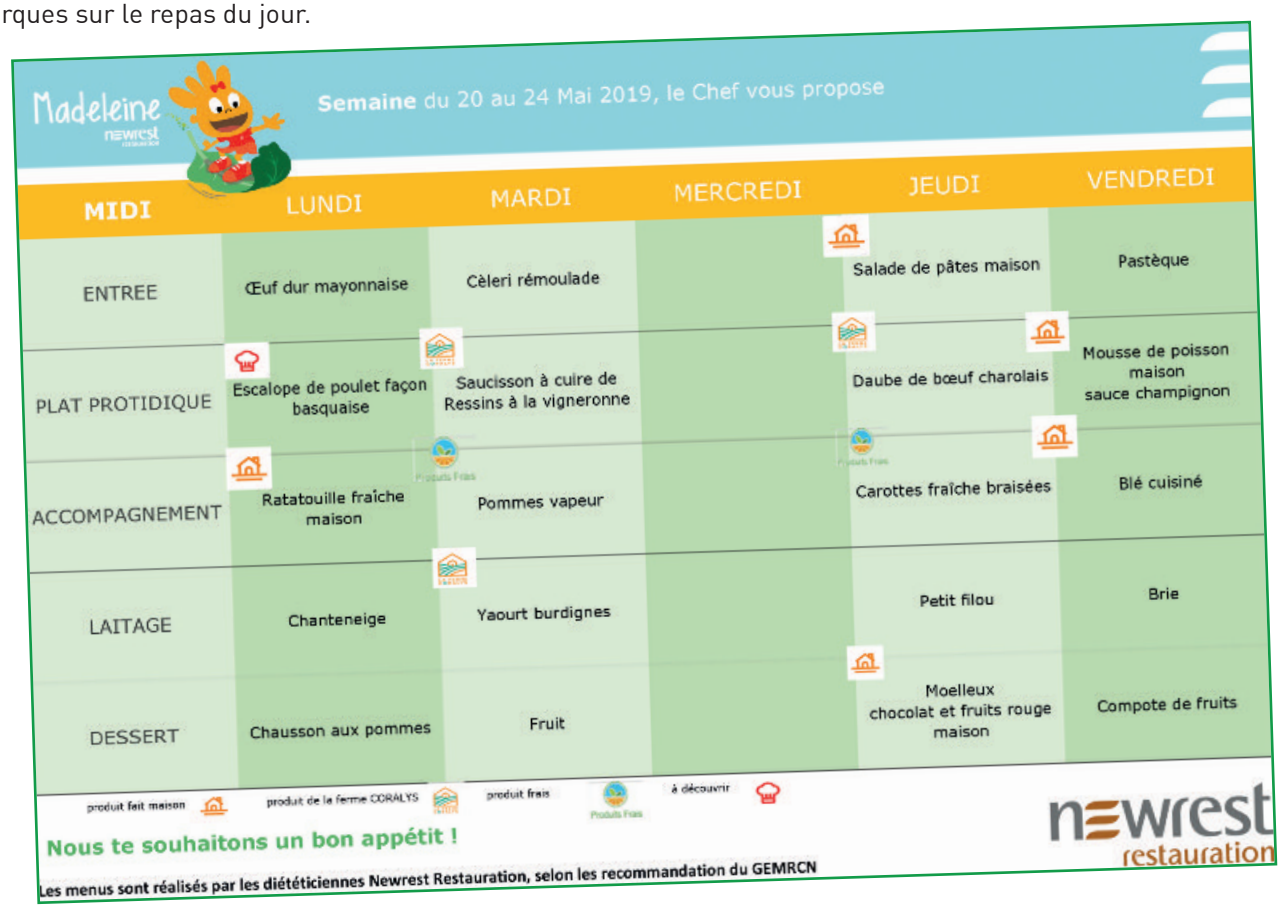

LES RÉSIDENTS DE LA PETITE PROVENCE ONT PARTICIPÉ AU GRAND DÉBAT.

A partir des questions posées dans les dossiers proposés par l'État, Brigitte Mazard Durand, adjointe au maire et l'animatrice Pascale Chassagnon, ont animé 3 réunions à thème de janvier à mars.

Les sujets de la citoyenneté et de l'organisation de l'Etat, la transition écologique et de la finance et les dépenses publiques ont été évoqués.

Parmi la multitude de réflexions, il a été remarqué qu'il est plus facile de s'adresser en mairie que dans les grandes collectivités, que la disparité est grande face à la dématérialisation des services sur Internet.

La pollution de l'air, le dérèglement climatique, semblent recueillir le maximum d'inquiétude de la part des résidents. Ils ont aussi évoqué la disparition des espèces, la pulvérisation des cultures. Ils souhaiteraient que les aides aux plus démunis leur permettent désormais de dormir dans un logement.

Les idées et remarques ont foisonné et permis de se rassembler.

LES RENDEZ-VOUS DU SAVOIR DE LA MJC

Entretien avec **Madame Madeleine DURY,** Administratrice de la MJC et bénévole aux "Rendez-vous des Savoirs".

Une soixantaine d'adhérents de la MJC participent aux ateliers des "Rendez-vous du savoir" afin d'échanger, partager, créer...

Où vous réunissez-vous ?
Le local se trouve en face de la MJC. L'activité compte jusqu'à 20 personnes et le local se montre parfois exigu, c'est pourquoi les élus ont budgétisé une enveloppe de 150 000 euros pour réhabiliter la maisonnette qui accueille nos "rendez-vous". Depuis 2018 les locaux sont adaptés à la mobilité par l'extérieur.

Quelles sont les activités ?
Différentes activités vous sont proposées : cuisine, scrabble, jeux de société et jeux d'aiguilles, patchwork, couture, tricot, broderie, atelier mémoire, autour des mots, dictée, échange en anglais et en italien, repas partagé, alphabétisation.

Quels sont les objectifs de ces partages ?
Lutter contre l'isolement, contribuer à l'animation de la vie sociale et locale, créer un lieu social et intergénérationnel, apporter une offre culturelle destinée à tous les publics, être un lieu ressource.

Et les adhérents ?
Le nombre d'adhérents est croissant chaque année : 35 adhérents la première année (2014) - 67 adhérents en 2018, une majorité de femmes constituant l'effectif.
De plus en plus d'adhérents participent à plusieurs activités : l'ambiance, l'accueil et la participation de 12 euros par an favorisent la dynamique du projet.
De nombreux adhérents participent à la vie de la MJC, par leur aide à la réalisation du repas, service à la buvette, Férires, Férus, fête des adhérents, assemblée générale...

À savoir : pour vous inscrire à une ou plusieurs activités, inscrivez vous à la MJC qui vous communiquera les différents horaires et toutes précisions utiles.

À noter : **le repas partagé** du dernier vendredi du mois : courses faites en commun, cuisine et cuisson des plats suivi du repas pris ensemble, un moment très convivial!

Découvrir le Rendez-vous des Savoirs et c'est intégrer une "équipe" sympathique et ouverte à tous.

En préparant le repas...

Sandrine URBAIN

PERISCOLAIRE

Carine Canard

Madame **Carine CANARD**, Directrice de l'Accueil et Loisirs et Responsable du Périscolaire nous explique :

Le périscolaire existe depuis 2014. Chaque jour une centaine d'enfants de 3 à 11 ans participaient, une heure par jour (15h 50 à 16 h 50) à un certain nombre d'activités.
Au fil des années, la MJC et les élus de Charlieu ont construit un solide partenariat autour de cet accueil. Les jeunes sont encadrés par une équipe d'animateurs BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) de 5 à 8 personnes. Des spécialistes renforcent certaines activités (théâtre, zumba, dessin, flamenco...).
Nous veillons à ce que l'organisation de ce temps périscolaire réponde au bien-être de l'enfant, à une alternance équilibrée entre temps libres et temps d'activité.
Depuis le retour de **la semaine de 4 jours**, en accord avec les élus, l'accueil du temps périscolaire se fait après l'école de **16 h 30 à 18 h 30,** les **lundis, mardis et jeudis et vendredis.**
Les parents peuvent récupérer leurs enfants dans les locaux du centre de loisirs **Armand Charnay** de 16h 45 à 18h 30.

Les activités :

Accès mobilité réduite de l'accueil de loisirs

Pour les maternelles (une quinzaine d'enfants) : alternance entre les temps d'activités (apprentissage, jeux...) et les temps calmes et moments de repos - temps pour jouer, observer, agir, manipuler, lire, chanter...
2 objectifs pédagogiques précis : respecter le rythme de l'enfant et ses besoins, faire du temps périscolaire un temps de plaisir.

Pour les primaires (une quarantaine d'enfants) : alternance entre les temps d'activité et les temps calmes - être autonome et acteur de ses activités : activités créatives et manuelles, jeux collectifs et sportifs, jeux de société, jeux d'imagination...
Les enfants peuvent choisir leurs activités pour des ateliers d'une heure environ.

Pour tous renseignements, inscriptions concernant la pédagogie du temps périscolaire, **vous pouvez contacter Carine Canard au 07 81 74 52 08 ou la Mairie de Charlieu au 04 77 69 33 89.**

Associations

Jean LABOURET

LE CLUB DE RUGBY CHARLIENDIN

par Philippe Chervier, président de l'ERCC

Deux matches de rugby un dimanche à Charlieu, il y avait longtemps que cela n'était pas arrivé. En organisant des phases finales de championnat de France le 16 avril dernier, les dirigeants de l'Entente Rugby Charlieu Chauffailles ont pu démontrer que **le rugby amateur reste un sport populaire, porteur de valeurs de dépassement de soi, de respect et de grande convivialité.**

Loin des clichés qui font la part belle à la violence et aux accidents, les spectateurs venus nombreux ont vu des matches de qualité parfaitement dirigés par des arbitres compétents et respectés.

Des équipes qui s'affrontent sur le terrain, des vainqueurs et des vaincus qui se font la haie d'honneur à la sortie du terrain. Un casse croûte partagé par tous.

Un beau et bon moment de sport qui conforte les dirigeants de l'ERCC dans leur souhait de revoir très vite une équipe sénior à Charlieu.

Pour le moment la priorité reste le renforcement des équipes jeunes. Il faut rassurer et convaincre les parents

- que le rugby n'est pas un sport dangereux,
- que le jeu qui est proposé aux jeunes n'est pas ce qu'ils voient à télé,
- que le rugby est aussi un jeu d'évitement où tous, grands et petits, garçons et filles peuvent prendre plaisir.

Des règles spécifiques aux jeunes sont en vigueur : pas de plaquages chez les plus jeunes mais du jeu à toucher.

Je voudrais que les parents, les enseignants et tous ceux qui ont des a prioris sur la pratique du rugby passent au stade les jours d'entraînements ; ils découvriront une belle image de ce sport.

L'ERCC veut croire dans l'avenir et dans ses possibilités de développement.

Après la formation de tous ses éducateurs, c'est aujourd'hui **la labellisation de son école de rugby qui est venue certifier la qualité du travail réalisé auprès des jeunes.**

Plus qu'une récompense pour ces éducateurs cette labellisation est un gage de sérieux et de compétence pour les parents, pour nos sponsors et bien évidemment pour la municipalité de Charlieu.

Pour preuve de la confiance qu'elle nous porte, l'équipe municipale a fait un gros investissement pour l'éclairage du terrain ce qui nous permettra de faire des entraînements dans de bien meilleures conditions. Qu'elle en soit sincèrement remerciée.

U11

U6

Journée passerelle

Cadettes filles

LE KARATÉ CLUB DE CHARLIEU

Le Karaté Club de Charlieu a été créé il y a un peu plus de cinquante ans. Il a accueilli des grands noms du karaté comme Bernard BILICKI (9ème dan) et Philippe CORNELOUP (7ème dan) qui ont dispensé des cours pendant de belles années.

Yves-Jacques BOIVIN, promu 5ème DAN l'année dernière, est maintenant professeur du club.

Le karaté est riche de plusieurs styles. C'est le style SHOTOKAN qui est enseigné au dojo charliendin (style le plus répandu en Europe). Ce style a la particularité d'avoir des positions assez basses et demande un entraînement rigoureux et spécifique. De ces positions de base, découlent les fameux katas (suite d'enchaînements de techniques dans le vide suivant un schéma prédéfini), moyens de transmission des techniques à travers les décennies.

Fort de ces années d'expérience, le karaté se développe à travers de nombreuses applications :

Certains préfèrent les katas, d'autres s'expriment à travers les applications de ces katas appelées bunkaï ou encore à travers les combats. Ces techniques répétées inlassablement par les karatékas leur permettent de les mettre, au fil du temps, en application à travers les combats (où les coups sont portés mais doivent être maîtrisés) mais aussi en situation de self défense.

La pratique du karaté est accessible à tous, sans limite d'âge ou de niveau sportif !

Nos licenciés (plus de 70 cette année) sont âgés de 5 à plus de 60 ans, et parmi les plus âgés, certains licenciés se sont passionnés et impliqués il y a moins de 2 ans !

Tous les karatékas évaluent leurs progrès lors de passages de grade pour lesquels ils peuvent obtenir des barrettes (pour les enfants uniquement) puis des ceintures. Le professeur évalue entre autre, la technique, la coordination, l'équilibre mais aussi la détermination. Le niveau demandé augmente au fil des ceintures jusqu'à l'obtention de la ceinture marron. Pour les ceintures noires, qui correspondent aux DAN (de 1 à 10), ce n'est plus le professeur du club qui évalue le niveau mais une commission (départementale, régionale ou nationale).

Chaque année, les plus jeunes participent à **"la journée des copains"** au cours de laquelle chaque licencié fait découvrir le karaté à un ou plusieurs camarades. D'autre part, des échanges avec d'autres clubs du Roannais se font dans les clubs respectifs à tour de rôle.

Tous trouvent cette discipline enrichissante, les uns pour le cadre (esprit martial) et les autres pour le bien-être du corps et de l'esprit. En effet, les échanges entre les partenaires nécessitent un lâcher-prise des préoccupations extérieures.

Les cours sont dispensés les lundis, mercredis et vendredis entre 17h30 et 20h30 selon les âges et les niveaux de ceintures.

Retrouvez plus d'infos sur notre site **karate-club-charlieu.e-monsite.com**, sur la page facebook Karaté-Do Charlieu, ou en contactant le professeur au 06 32 42 13 47 ou le président du club au 06 88 73 34 31.

LES CIGALES

L'association Les Cigales a été créée le 20/05/1992, elle a pour but d'encourager, favoriser et développer des animations en faveur des résidents en EHPAD à Charlieu.

14 bénévoles assurent les jeudis consacrés à la musique, chansons, danses, contes, jeux de sociétés, cuisine.

Le 1er jeudi du mois, c'est un atelier cuisine, une vingtaine de résidents participent en faisant la préparation des légumes et dessert, le repas partagé reste un moment très convivial.

Un jardin thérapeutique, source de détente permet d'utiliser les légumes cultivés pour la grande fierté des jardiniers.

Nous fêtons les anniversaires du mois, le dernier jeudi dans une ambiance festive, musique et chansons accompagnent l'après-midi bien sûr, échange de cadeaux, collation de circonstance avec famille et amis.

Depuis 2 ans nous assurons également le 1er mardi de chaque mois.

Un service de bibliothèque tous les 15 jours reste un moment privilégié, la lecture étant le passe-temps de certains résidents.

Nous aimons :

- marquer les saisons autour d'une bonne table
- être présents pour la foire aux livres en septembre
- pour la semaine bleue, recevoir parents, amis autour d'un goûter champêtre
- participer au Téléthon en vendant des crêpes et des livres

Toutes ces activités sont en collaboration avec l'animatrice du Centre Hospitalier.

Les animatrices de l'association "Les Cigales" avec Mme Jackson, directrice de l'hôpital (2ème en partant de la droite)

AMICALE LAÏQUE - SECTION RETRAITÉS

Née en 1986, la section affiche toujours une belle activité. La section « Retraités » compte actuellement 96 adhérents.
Au cours de l'année nous célébrons les fêtes traditionnelles :

- La fête des rois, la chandeleur, les mères et les anniversaires (classes) en fin d'année,
- Des retrouvailles hebdomadaires (belote, coinche, causerie (mercredi à 14h)
- Et de retrouvailles mensuelles avec loto, concours de belote, barbecue, sortie grenouilles, apres-midi sympas, jeux suivi d'un casse-croute...

LES DAMES DE LA TOUR ONT DÉMÉNAGÉ

Une page est tournée pour les couturières de l'association qui confectionnent toute l'année les costumes qui donnent une dimension historique de qualité aux fêtes de la soierie ; fin janvier, elles ont définitivement quitté la maison appartenant au conseil départemental dit « auditoire de justice » (situé à côté de l'abbaye) pour s'installer dans une aile du musée qui abritait les résidents de l'Adapei, désormais logés dans un bâtiment nouvellement construit boulevard Thiers.

Avec l'aide des associations telles les secouristes de la Protection Civile, les supporters des Verts, le Comité d'Animation de Charlieu et des élus dont le maire Bruno Berthelier, son adjoint Jean Labouret et le conseiller départemental, Jérémie Lacroix, les couturières se sont installées au rez-de-chaussée de l'ancienne maternité aux locaux vastes et faciles d'accès.

Electricité, chauffage et eau sont aux frais de l'association. La gratuité du loyer est compensée par une participation active aux manifestations de la cité, un accord qui a fait l'objet d'une convention renouvelable par tacite reconduction.
Les travaux ont été réalisés par des bénévoles et les services municipaux, afin d'accueillir au mieux les membres de l'association.

COMITÉ D'ANIMATION ET DE PROMOTION DE CHARLIEU

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU C.A.P. 2019

22 juin : Fête des Musiques : toute la journée, dans les rues, sur les places de Charlieu, en liaison avec la MJC et l'Ecole de Musique.

14 juillet : Rassemblement automobile place St-Philibert.

19 et 26 juillet / 2, 9 et 16 août : Marchés nocturnes : de 18 à 23 heures, rue Grenette, place Saint-Philibert, rue J. Morel et commerces locaux.

31 août : 2e Forum des Associations à partir de 14 heures et jusqu'à 18 heures : esplanade de l'Abbaye (Gymnase Bouverie, en cas de mauvais temps).

28 septembre à 20h30 et 29 septembre à 15 h : représentations théâtrales au théâtre Saint-Philibert au profit d'associations caritatives charliendines dont le C.C.A.S. : "Les Amitiés sincères" par la troupe des Tréteaux Brionnais.

9 novembre : Foire de l'Andouille, toute la journée, dans les rues de Charlieu.

7 décembre : Téléthon.

Etat civil du 19 OCTOBRE 2018 au 30 AVRIL 2019

NAISSANCES

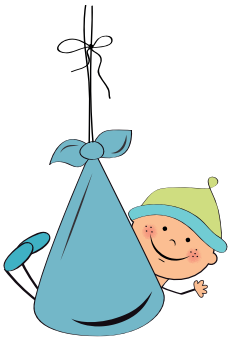

Robin JOUVE 18 octobre à ROANNE
Mayron Jean DEROCHE 19 octobre à ROANNE
Naël Sébastien MARTIN 23 octobre à ROANNE
Jeanne Mathilde Doriane BARRAT 29 octobre à ROANNE
César BERRY 30 octobre à ROANNE
Sélénya FEDRIGO SIMON 22 novembre à ROANNE
Quentin DELORME 18 décembre à ROANNE
Quentin James POILLET 25 décembre à ROANNE
Léa CARVALHO 16 janvier à ROANNE
Chelsea Francette Christine ROGANI 30 janvier à ROANNE
Anna DAUMUR 18 février à ROANNE
Louis MULLER 27 février à ROANNE

MARIAGES

Vincent Bruno Sylvain DENISSE et Claudine BUISSON 6 avril 2019

DÉCÈS

Jeanne Yvonne MICOLON veuve VERDELLET (1914) 28 octobre 2018
Solange Antoinette BUCHET épouse BENEDICTO-ARTAL (1933) 30 octobre 2018
Ndiogou NDIAYE (1954) 3 novembre 2018
Marguerite Marie Joséphine DELPHIN veuve VERMOREL (1923) 13 novembre 2018
Germaine Marie Augustine TRAMBOUZE veuve BERRY (1920) 15 novembre 2018
Francine Marie JOASSON veuve LAPALLUS (1930) 16 novembre 2018
Fernand Francis Joannès MOLLON (1930) 23 novembre 2018
Marie Claude BECOUSE épouse CHAPON (1931) 29 novembre 2018
Claude Théophile FOUILLAND-AUBRET (1927) 1er décembre 2018
Pétronille PAPON veuve LÉONARD (1932) 11 décembre 2018
Amélie Marie Louise BREUIL épouse COLLONGE (1931) 21 décembre 2018
Jeannine Marcelle Henriette ASSELIN veuve GIRAUD (1932) 25 décembre 2018
Simonne Renée LAGNEAU veuve JOANNEL (1933) 1er janvier 2019
Marie Thérèse BALANDRAS veuve GRISARD (1934) 2 janvier 2019
Paul STEFANELLI (1927) 3 janvier 2019
Patrick Jean Claude PEGUET (1971) 5 janvier 2019
Suzanne Marie-Josèphe DESGOUTTE veuve DUBOUIS (1917) 5 janvier 2019
Marie Laurence DURY épouse SOMACAL (1926) 6 janvier 2019
Camille Emile Cyrille DUCARRE (1928) 16 janvier 2019
René Jean MONNET (1930) 27 janvier 2019
René Marie Philibert GAUTHERON (1935) 27 janvier 2019
David BENAZZOUZ (1970) 5 février 2019
Jeannine PAYRE veuve DUPIN (1940) 9 février 2019
Gilberte Suzanne KOZUBAL (1938) 13 février 2019
Paulette Louise Eugénie GUILLAUME (1930) 22 février 2019
Annie VOLFIN veuve MIOT (1932) 1er mars 2019
Charlotte Denise PORTERAT veuve CHETAIL (1926) 12 mars 2019
Louis Marcellin DELAYE (1942) 24 mars 2019
Joël PATAY (1955) 25 mars 2019
Lucienne Marie ENJALRAN veuve LACASSE (1922) 26 mars 2019
Andrée Joséphine BARRIQUAND épouse SANEROT (1928) 31 mars 2019
Alain André AUBERT (1961) 8 avril 2019
Victorio Antonio SOMACAL (1929) 15 avril 2019
Georges Gilbert QUIBIER (1952) 23 avril 2019
Henri Jean BAYON (1933) 26 avril 2019
Nicole PIASIO (1959) 27 avril 2019

Transcriptions de décès

Francesco Manuel DE ARCO (1964) 22 décembre 2018 à ROANNE
Henri Marie Joseph ALLOIN (1927) 20 janvier 2019 à ROANNE
Madeleine Emilie PAVET (1949) 13 février 2019 à ROANNE
Gisèle Jeanne CHOLLET(1923) veuve CHERVIER 16 février 2019 à ROANNE
Marc-Henri RAVIS (1953) 20 février 2019 à ROANNE
André Jacques Eugène MARQUET (1949) 20 février 2019 à ROANNE
Marguerite Louise MOMMESSIN veuve JONDET (1934) 22 février 2019 à ROANNE
Sylvie Simone NEYTON épouse ROUSSILLAT (1968) 12 mars 2019 à ST-PRIEST-EN-JAREZ
Marcel Louis Daniel RAULT (1961) 5 avril 2019 à ROANNE

Environnement

Patrice PAVET

INSOLITE !
LE COLPORTAGE DE PLANTES DE CLUNY À CHARLIEU, UNE PROCESSION DE MARCHEURS, D'ÂNES ET DE PLANTES

C'est Nicolas Descave, en service civique en mairie de Charlieu qui a initié ce projet fabuleux !

Connaissant sa grande passion pour la nature, les élus lui ont confié la mission de créer un jardin de plantes aromatiques et médicinales dans la cour de l'ancien Hôtel-Dieu, rue Jean Morel.

Il a contacté des responsables de jardins botaniques, c'est ainsi qu'est née l'idée d'échanges de graines et plantes avec "le jardin des Simples" de Cluny, et d'une sorte de pèlerinage entre Charlieu et Cluny.

Du 15 au 19 avril, 86 kilomètres pour cinq jours de marche en passant par Saint-Point, Ouroux, La Croix d'Ajoux, le Cergne, parcours balisé et simple adapté à tous les âges

La MJC a mis les jeunes à contribution et c'est à VTT qu'ils ont ramené des graines dans le cadre d'un camp itinérant.

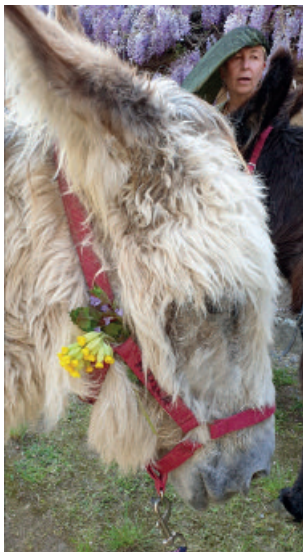

Nicolas Descave nous rappelle les liens très étroits avec Cluny qui nourrirent Charlieu pendant des décennies.
Une dimension historique et symbolique :
"Si nous savons tous que notre abbaye est site clunisien, il ne faut pas oublier que ce sont les sœurs de Sainte-Marthe, qui ont fait naître les gens de Charlieu pendant plus de trois siècles. Elles s'occupaient de l'Hôtel-Dieu et du jardin de plantes médicinales qui le jouxte. Les premières sont arrivées de Cluny en 1692, les apprenties hospitalières y séjournaient régulièrement pour acquérir connaissances et savoir-faire."

Le jardin que Nicolas a voulu créer utilise des plantes présentes dans la magnifique apothicairerie de notre musée hospitalier, celles dont les sœurs se servaient.

"*C'est une manière originale de faire revivre l'histoire, mais en suivant les plantes et leurs histoires, on pourrait aller encore plus loin !*" confie-t-il.

Une belle expérience humaine :
Tous les volontaires ont pu se joindre à la procession, marche douce rythmée par les ânes Maëva et Ulla porteuses des plantes.

"Cette aventure, c'est aussi une collaboration de personnes, d'associations et de collectivités de différents horizons qui ont vu dans cet événement aux multiples facettes un bon terreau pour semer des graines de cultures associées, ajoute Nicolas Descave. L'aboutissement de ce programme est encore une preuve qu'au jardin comme en société, ce type de culture est beaucoup plus fertile !"

Le vendredi 19 avril, pour fêter l'arrivée des colporteurs au Musée, une conférence sur l'herboristerie à été donnée par Sylvie Mouton et Christian Jumel de l'Ecole des Plantes de Lyon devant une salle comble. Elle a été suivie d'un apéritif et repas à base de plantes sauvages. Enfin la soirée s'est terminée par une projection du film-documentaire "Paris - Pékin à vélo" présenté par Michel Rougert, instructeur à la Fédération Française de Cyclotourisme, qui était également l'accompagnateur du camp VTT de la MJC.

Le lendemain matin, durant le marché du samedi 20 avril, les premières plantes ont été plantées au Jardin devant de nombreuses personnes qui sont venues porter leur soutien à Nicolas. Pour l'occasion, un Marché des Cueilleurs locaux avait pris place sur l'esplanade de la Mairie. Chacun a pu découvrir des produits locaux que certains ne connaissaient pas.

Et l'aventure n'est pas finie ! En ce moment, Nicolas continue de construire des bacs pour accueillir des plantes médicinales locales qu'il prélève autour de Charlieu avec quelques volontaires qui l'aident à enrichir ce jardin.
Pour participer vous aussi, rendez-vous tous les lundis à 10h au jardin, rue Jean Morel.

"Quand toutes les plantes seront installées, nous mettrons des panneaux pour indiquer leurs vertus actuelles. Lorsque qu'elles seront assez développées, tout le monde pourra venir cueillir de quoi mettre dans sa salade ou sa tisane. Mais il faudra être patient et peut-être attendre l'année prochaine pour certaines."

À noter : le samedi 15 juin, rendez-vous au jardin pour construire les hôtels à abeilles et insectes qui seront installés et découvrir le rôle de ces précieux auxiliaires.

Merci à tous les partenaires : l'association Loire Fleuve Fertile, l'Engrenage, la Caravane des cueilleurs, l'association de Pradines Petits sabots et Grandes oreilles, la MJC de Charlieu, le Jardin de Simples de Cluny, le Jardin du Phenix.

Merci aux exposants du Marché des Cueilleurs : La Ferme qui Pétille, Rosa Canina, Le Carnet à Spirales, la ferme Duperron, les Paniers Migrateurs et à toutes les personnes ayant participé.

Une nouvelle qui ravit Nicolas Descave et bien d'autres : **Le 18 janvier, la commune de Charlieu a officiellement reçu le label "commune sans pesticide"** lors d'une cérémonie à l'Etrat près de Saint-Etienne.

Tourisme

Joëlle GUEGUEN

UNE DÉLÉGATION DES PLUS BEAUX DÉTOURS À CHARLIEU

Mercredi 3 avril, 12 villes du Centre-Est de la France labellisées "Plus Beaux Détours de France » ont choisi Charlieu pour se rassembler.
Ainsi ont été accueillis les représentants d'Ambert, Brioude, Château-Renaud, Chatillon sur Chalaronne, Louhans, Neri les Bains, Ornans, Saint-Claude, Saint-Galmier, Saint-Jean de Maurienne, Saint-Symphorien,Trevoux.
Le matin, sous la conduite d'Aurélien Mollard, directeur de l'office de tourisme de Charlieu-Belmont Communauté, la visite de notre ville (abbaye, musées, centre historique) a complètement conquis élus et responsables des offices de tourisme de nos visiteurs.
Xavier Louy, directeur des "Plus Beaux Détours de France" a redit son attachement pour Charlieu, ville qui correspond en tous points à cette appellation : identité, histoire, hébergement, accueil, patrimoine architectural et immatériel de grande qualité.
François Pralus, maître chocolatier, parrain officiel et ambassadeur de Charlieu dans le réseau a rejoint le groupe salle des mariages lors d'un moment de convivialité.
L'après-midi fut consacré à un échange où le maire, Bruno Berthelier a pu présenter les atouts et aménagements effectués dans notre ville depuis 2010.

François Pralus entouré du maire et d'Aurélien Mollard

Le saviez-vous ?

La 21e édition du guide est parue

> il est gratuit,
> on peut se le procurer dans les offices de tourisme,
> il cite 105 communes sous le regard de l'expertise Michelin,
> tiré à 210 000 exemplaires, c'est le guide touristique le plus important de France !

MARCHÉS NOCTURNES, C'EST REPARTI !

Fort d'un **bilan très positif de l'organisation des marchés nocturnes 2018 avec plus de 40 exposants** dans une ambiance festive, le CAP (Comité d'Animation de Promotion de Charlieu) reconduit la manifestation cet été.
Suite à l'enquête de satisfaction lancée auprès des exposants, dans l'idée de pérenniser l'événement, quelques évolutions pour cette nouvelle édition sont proposées.

- **Le thème de ces marchés sera l'époque médiévale** avec l'idée de costumer les acteurs (exposants, commerçants locaux, bénévoles). Un fond musical plongera les visiteurs dans l'ambiance souhaitée.
- L'orientation de ces marchés reste l'artisanat et les produits locaux Les visiteurs pourront, grâce à la mise à disposition de chaises et tables, déguster les produits sur place.
- Grande nouveauté cette année : l'animation de ces marchés se renforcera grâce à l'ouverture de commerces locaux dans les rues Chanteloup et Charles de Gaulle !
- Des animations seront proposées : jeux, maquillage pour enfants....
- Des horaires élargis : de 18 heures à 22 heures avec une installation à partir de 16 heures 30.
- Les lieux : rue Grenette, Jean Morel et place Saint-Philibert.

Dates : vendredis 19, 26 juillet, 2, 9 et 16 août.

“L’ILLUSTRE BALADIN” POUR LES NOCTURNES DE L’ABBAYE

Une histoire charliendine du XVIIème siècle....
où il est question d’une illustre troupe de théâtre et d’un personnage qui a inspiré un chef-d’œuvre de notre littérature française, d’une guérisseuse et de ses plantes médicinales, d’où germera l’idée de la future apothicairerie de l’Hôtel-Dieu de Charlieu. Bel hommage aux sœurs hospitalières qui soignèrent les charliendins pendant 300 ans !
Sur une idée de Nicolas Descave, D Fulchiron et M Goutallier. Le spectacle est produit par la Société des Amis des Arts et mis en scène par Alexandre Dufaux.
à 21h30 les 26 et 27 juillet ; 3, 9, 10, 16, 23 et 30 août
à 20h30 le samedi 7 septembre.

CHARLIEU PLEIN LES YEUX !

Quelle belle aventure, associant la peinture, la sculpture, la littérature d’**Anne Poiré** et de **Patrick Guallino**, nos magnifiques pierres médiévales, les commerçants, si vivants, leurs vitrines, et tous les lieux-clefs de la ville, de la mairie au cinéma, en passant par la médiathèque, l’office de tourisme, et deux fenêtres du musée, ouvertes sur les rues du centre historique...

Qui pourrait l’ignorer ?
Depuis le 1er mai, des bâches rient au vent, des reproductions de tableaux sourient à l’arrière de l’église, de joyeuses toiles s’affichent à la mairie, dans la banque partenaire de l’opération et également dans cinquante vitrines des commerces de la ville : une façon de transformer Charlieu en musée d’art vivant, avec la possibilité de rencontrer les artistes, en chair et en os, dans la galerie éphémère du 26 rue Charles de Gaulle - la rue du milieu, comme beaucoup la nomment - tous les samedis, de 10h à 12h30 jusqu’au 22 septembre. Et durant l’été, le vendredi après-midi aussi.
Des temps forts seront même proposés les soirs de Marchés Nocturnes, avec visite guidée, atelier d’écriture, de coloriage, lecture-rencontre... Pour s’inscrire, il suffit de composer le 06 87 21 08 01.

Tout Charlieu se métamorphose durant ces cinq mois en parcours urbain, humain, auquel vous pouvez vous associer en allant rencontrer ces artistes atypiques. Anne Poiré et Patrick Guallino appartiennent à la communauté de communes puisqu’ils habitent et créent à Belmont de la Loire.
Mais depuis le 1er mai et jusqu’à fin septembre, à l’issue des Journées Européennes du Patrimoine, et en passant par les Fêtes de la Soierie, ils deviennent un peu charliendins... Ils nous invitent à déambuler, à flâner, nez au vent, afin de redécouvrir notre magnifique cité. Ils nous incitent à nous baigner dans la couleur, revigorante, optimiste. Parapluies à la Mary Poppins typiquement Poiré Guallino, tapisserie Jacquard exécutée à Charlieu-même, carrés de soie régionaux, draps de bain tissés à Belmont de la Loire, ils donnent à cet été 2019 un parfum de poésie, de tendresse, et incitent à la paix.
Dans le monde dans lequel nous vivons, on ne peut que s’en réjouir, et partager avec ces deux “semeurs de bonheur” ces couleurs, ces tons et ces formes qui rendent heureux.
Cet événement - véritable succès dès les premiers jours - s’arrêtera le 22 septembre : profitons-en tous, dès à présent, dans la bonne humeur des rues de Charlieu...

BALUDIK, BALADES LUDIQUES DANS LES VILLAGES DE CARACTERE

Avec **Baludik**, Loire Tourisme vous propose une nouvelle application numérique et interactive pour une découverte ludique du réseau des Villages de Caractère en Loire.

Les 3 premiers parcours sont déployés dans les villages de :

> **Charlieu,** dans le Roannais

> **Champdieu,** dans le Forez

> **Montarcher,** dans le Forez

Cette application permettra à moyen terme de disposer de douze parcours de visite ludique sur l'ensemble du réseau des Villages de caractère en Loire.

* *BALUDIK, jeune start-up experte dans le domaine des jeux de pistes numériques, chasses aux trésors...*

C'est quoi ?

Baludik, l'application qui vous emmène en balade !
Jeux de piste, chasses au trésor, visites et animations, ce sont toutes les expériences numériques que vous propose l'application Baludik.
Résolvez les énigmes, entrez dans la peau d'un enquêteur, trouvez les trésors cachés et découvrez de manière ludique et interactive les secrets des lieux qui vous entourent. À travers ces jeux de piste accessibles pour toute la famille, passez un bon moment tout en vous baladant.
C'est une plateforme en ligne très simple d'utilisation. Une application mobile permet aux habitants et visiteurs de découvrir les territoires à travers des parcours thématiques disponibles et sans connexion internet. Le jeu est assimilé à un outil de découverte des territoires, grâce à une sortie ludique et connectée.

Comment ça marche ?

Smartphone en main, lancez un parcours et aidez-vous des indices : boussole, réalité augmentée, photo, devinettes, distance à parcourir... afin de résoudre les missions données à chaque étape. Faites travailler vos méninges !
Une fois les missions accomplies, vous débloquez du contenu multimédia (informations patrimoniales & insolites, nouveaux éléments pour mener l'enquête...) et accédez aux indices de la prochaine étape. Enfin, terminez toutes les missions d'un parcours pour accéder au dénouement de l'histoire !

Cette application mobile gratuite est disponible à partir de iOS 10 et Android 5.1, à télécharger sur **https://baludik.fr**
Connexion Internet et GPS nécessaire. Une fois le parcours téléchargé, il est possible d'effectuer la visite sans connexion Internet. Pensez à charger votre batterie avant de partir !

Voici les liens des stores :
iOS :
https://itunes.apple.com/fr/app/baludik/id868005282?mt=8
Google Play :
https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.baludik.apps&hl=fr

Laissez-vous guider ! Deux petites mascottes vous accompagnent au cours de votre parcours : Coline, une jeune fille intrépide et sa fouine, Capucine...

Découvrez Charlieu de manière ludique en suivant Coline et Capucine dans un jeu de piste numérique à partager en famille.

Les habitants de Charlieu sont dans tous leurs états !
Le prieur de la ville, également prieur de l'abbaye, est tombé malade. Son médecin, ne sait que faire. Aucun remède médical connu ne fonctionne. Mais heureusement, une jeune ligérienne dénommée Capucine a trouvé un vieux grimoire d'alchimie qui renferme le secret d'une potion de guérison. Cependant, personne n'a réussi à le déchiffrer...
Les moines ont eu vent de votre talent en alchimie et vous ont recommandé auprès de Capucine ! Partez sans plus tarder à Charlieu et venez en aide à Capucine pour sauver le Prieur !

À travers votre épopée, vous découvrirez le centre-ville de Charlieu, ses maisons à pans de bois, son commerce florissant et ses anciens métiers !

Informations pratiques :

- Le parcours fait 2 km
- Possibilité de se garer dans le centre ville : parking en zone bleue (1h30 avec disque),
- Possibilité de se garer gratuitement en entrées de ville.

Loire tourisme vous souhaite une bonne aventure !

Office de tourisme de Charlieu-Belmont
Tél : 04 77 60 12 42
Site web :
http://www.charlieubelmont-tourisme.com
https://baludik.fr

FÊTES DE LA SOIERIE 2019

Elles se dérouleront du 6 au 9 septembre 2019
En 2019 une page se tourne pour le comité, avec le départ de Marc Lapallus, trésorier pendant 28 ans !
Sa fonction de maire et de vice président à Charlieu-Belmont Communauté ne lui laissant que peu de temps, Marc a décidé de passer la main.
Il se plait à rappeler qu'il fut Dauphin en 1959, placier auprès des forains dès 1981.
En 1991 il rencontre Jacques Quey. Leur passion et leur engagement seront déterminants pour l'avenir des fêtes. La même année, sa fonction de garde champêtre lui permet d'être au plus près des élus et des services techniques de la commune.
Artificier, il tire pendant de nombreuses années le feu du 14 juillet pour la commune et celui du samedi soir lors des fêtes.

Le saviez-vous ?

Marc Lapallus est à l'initiative du corso fleuri qui devient en 1993 "Le grand défilé". C'est Robert Demure qui lui succède et doit ouvrir un nouveau livre de comptes ; le dernier est terminé ; ce livre retrace l'histoire du comité depuis 1976.

"*La renaissance*" est l'époque choisie par la corporation des tisserands et les Dames de la Tour pour les festivités traditionnelles de la matinée.
Le thème "*Les comédies musicales*" illustrera le défilé 2019. Le programme complet sera diffusé dans le courant de l'été où chacun retrouvera les informations sur le déroulé de ses activités préférées... fête enfantine, bourse aux livres, les compétitions sportives et autres animations musicales... Notons que cette année, aura lieu une grande exposition de peinture en plein air où chaque artiste charliendin pourra participer.

Le comité de coordination vous donne rendez-vous du 6 au 9 septembre !

Culture - Communication

Martine DESBOIS

ON L'ATTEND CETTE 4e ÉDITION DU FESTIVAL DE RIRE "LES FÉRIRES" !

Rappelons que l'édition de 2017 a connu un grand succès avec un bon taux de remplissage du théâtre saint-Philibert.

2019 : un programme alléchant et éclectique concocté par Christian DUBOUIS !

Vendredi 15 novembre
> **Cédric Chapuis** ***"Au-dessus de la mélée"***, il revient après son succès de "une vie sur mesure", seul en scène et magistral sur le thème du rugby

Samedi 16 novembre
> **Antonia Derendinger** ***"Moi jeu"***, une belle leçon de théâtre, vie de mère, fille, prof ou petite fille espiègle

Dimanche 17 novembre
> **Graines de FenouiL** ***"Le mari de ma femme"*** comédie moderne et drôlissime pour les amateurs de loufoquerie

Mercredi 20 novembre
> **La Toute Petite Compagnie** ***"La boite à gant"*** drôle et magique avec Paul et Michel qui récoltent des gants usagers et racontent des histoires extraordinaires-spectacle jeune public

Vendredi 22 novembre
> **Freres Brothers** ***"Back to les animaux"*** des chanteurs fous, 20 ans de carrière, hilarant, musical, gros succès lors de leur venue en 2015.

Samedi 23 novembre
> En clôture de festival, **Céline Frances** ***"Ah qu'il est bon d'être une femelle"***. Lyonnaise, elle monte vitesse grand V, remportant les prix de nombreux festivals ! Céline a une tête qui sans rien dire nous permet déjà de rire ! Pétillante et pleine d'énergie, elle nous propose des personnages barrés, hauts en couleur... Céline ose et n'a peur de rien !

CHARLIEU, VÉRITABLE MANUEL D'HISTOIRE À L'USAGE DES HABITANTS ET DES VISITEURS

Bien que la chronologie n'ait pas toujours eu sa place dans les manuels d'Histoire, nous la suivrons dans ce bref aperçu de ce que les chemins, les rues, les bâtiments, champs et cours d'eau de Charlieu et de ses environs, peuvent apprendre au promeneur curieux.

Dans les environs immédiats, les travaux agricoles ou de voierie, la prospection archéologique ont révélé la présence d'une activité humaine pendant la préhistoire : les habitants du paléolithique nous ont laissé des outils taillés dans le silex. Ainsi, près de la Grange Jobin, une occupation de l'époque moustérienne a été mise à jour, mais il y eut des découvertes de cette préhistoire ancienne à Pouilly-sous-Charlieu, à Briennon ou Saint-Denis-de-Cabanne. En remontant le temps, un peu plus tard, au néolithique, des découvertes d'outillage lithique ont eu lieu à Pouilly, Briennon, à Maizilly, Saint-Edmond et Saint-Bonnet-de-Cray. L'occupation humaine protohistorique, l'âge des métaux, sont également révélés par des vestiges de l'âge du bronze à Pouilly (lame de poignard en bronze conservée au musée J. Déchelette de Roanne), à Briennon (haches en bronze conservées au musée des Confluences à Lyon). Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de découverte attestée de l'âge du fer (Hallstatt-La Tène) dans les environs de Charlieu ; seule la toponymie permet de repérer de possibles implantations de cette période.

En revanche, pour la période gallo-romaine, de nombreux éléments témoignent de la présence humaine sur le site de Charlieu et de ses environs. A Charlieu même, les fouilles de 1926 sur l'emplacement de l'église prieurale ont produit des vestiges gallo-romains (céramique, monnaies), mais la présence du tombeau gallo-romain, conservé dans le narthex, est plus énigmatique. Il en est de même à Pouilly, Briennon, Chandon et, surtout, à Saint-Nizier-sous-Charlieu où un important établissement a été mis au jour au cours de la deuxième moitié du XIXème siècle. C'est également à l'époque gallo-romaine qu'apparaissent des axes de circulation passant par Charlieu : un axe Est-Ouest qui relie la vallée de la Saône à celle de la Loire, un axe Sud-Nord reliant Lyon au Val de Loire, le premier étant vraisemblablement antérieur à cette période.

Après la fin de l'empire romain, les Burgondes et les Francs occupent le territoire de Charlieu ; mais, mis à part la toponymie, les traces de leur présence restent encore à découvrir. Un peu plus tard, le territoire se trouve inclus dans les nouvelles circonscriptions carolingiennes : d'abord dans le pagus (mot latin à l'origine de la notion de pays), puis le comté, de Mâcon. De la même façon, Charlieu fait partie du diocèse de Mâcon, les circonscriptions religieuses ayant plus ou moins coïncidé avec celles de l'administration carolingienne. C'est à ce moment que, fuyant les régions touchées par les incursions des Normands, des moines arrivent et s'établissent en Bourgogne. Une communauté de ces moines, dont l'existence est attestée dans les textes anciens en 876, s'établit dans un lieu appelé Sonna (nom de la rivière le Sornin), et le monastère porte alors le nom de Cariloci (cher lieu). A la fin du IX^{ème} siècle, cet établissement bénéficie de la protection de l'évêque de Valence, du pape Jean VIII et du monarque lotharingien Boson appelé également Boson de Provence. Au début du X^{ème} siècle, une autre communauté monastique s'établit à Cluny. En 909, le duc d'Aquitaine, Guillaume le Pieux, la place sous la protection et l'autorité directe du Saint Siège. Peu de temps après, autour de 932, les moines de Charlieu rejoignent l'Ordre de Cluny, dirigé alors par l'abbé réformateur Odon. L'abbaye de Charlieu devient ainsi un prieuré clunisien.

A partir du XI^{ème} siècle, le prieuré de Charlieu est à la fois un monastère clunisien et une seigneurie intégrée au système féodal. Le prieuré étant doté de nombreux terroirs et fiefs, le prieur exerce les prérogatives et droits du seigneur : il perçoit les revenus provenant des tenanciers et dispose d'un pouvoir de justice sur l'étendue de la seigneurie. La plupart des fonctions liées à la seigneurie sont déléguées à d'autres moines ou des laïcs, notamment en matière fiscale. Le monastère suit les normes de Cluny

lors des agrandissements successifs des bâtiments. Le recrutement (30 moines à la fin du XIIIème siècle) et la gestion du temporel donnent satisfaction aux visiteurs de l'Ordre. Au début du XIIème siècle, Charlieu et ses maisons bénéficient de la protection royale.

Le prieuré, entouré de fortifications, voit le développement d'un bourg du côté Est de ses murs. En 1180, Philippe Auguste y installe un représentant du pouvoir royal et le dote d'un donjon, la grosse tour qui porte son nom. Le bourg se développe au cours des XIIème et XIIIème siècles et les bourgeois, après une série de conflits avec le prieur, obtiennent du roi une charte de franchises. C'est également au XIIIème siècle que les habitants édifient leur église paroissiale (St Philibert). La ville prospère jusqu'au milieu du XIVème siècle, puis les troubles liés à la guerre de Cent ans, ainsi que le déplacement progressif du trafic et de l'itinéraire entre Lyon et Paris le long de la Loire, provoquent une réduction importante de la vie économique de Charlieu, au bénéfice de la ville de Roanne.

Au XVIème siècle, Charlieu n'est guère touché par la Réforme, cependant la présence dans la ville du médecin protestant, Michel Servet, vers 1540, est un fait notable. Pendant les guerres de religion et la Ligue, les habitants essaient de ne s'engager ni d'un côté ni de l'autre. En 1590, les troupes royales prennent la ville et en font une place forte, mais les ligueurs la reprennent quelques mois plus tard, et l'autorité royale n'est rétablie qu'en 1596. Ces événements, ainsi qu'une épidémie de peste pendant la même période, n'ont pas contribué au redressement des activités de la ville. Le prieuré, comme l'Ordre de Cluny, a perdu de son importance. L'arrivée des Franciscains à la fin du XIIIème siècle, l'extension de l'Ordre cistercien, contribuent au déclin de l'institution monastique. Au milieu du XVIIème siècle, le nombre de religieux oscille entre 8 et 6 et, depuis de nombreuses années, les prieurs sont commendataires et ne résident plus à Charlieu ! En 1786 le Pape ordonne la suppression de l'Ancienne observance de Cluny à laquelle appartient Charlieu.

Lorsque la Révolution nationalise les biens du clergé en 1789, il ne reste à Charlieu que trois religieux autorisés à demeurer dans les locaux après la fermeture ordonnée en 1786. Les lieux sont en piteux état, les revenus du prieuré n'étant plus consacrés qu'au versement d'une modeste rente aux derniers religieux ; la gestion de la seigneurie est pratiquement à l'abandon. La vente de l'église et des corps de logis, devenus biens nationaux, commence en 1791. Les terriers sont détruits en 1792. L'église du prieuré, vendue comme carrière de pierres, est démolie en 1800, d'autres bâtiments, comme le réfectoire des moines, le seront autour du milieu du XIXème siècle. Le patrimoine foncier de l'ancienne seigneurie est passé dans les mains de différents propriétaires de Charlieu et des environs.

Sous la seconde Restauration, un Lyonnais, Barthélémy Roux, installe des métiers à tisser de soieries à Charlieu et dans la campagne environnante. L'activité de tissage à Charlieu est attestée dès le XVème mais elle ne concerne que les fibres végétales (chanvre et lin). L'arrivée des métiers de soieries annonce le renouveau économique de la ville qui se poursuivra tout au long du XIXème siècle et la première moitié du XXème siècle.

Claude Chopelin.

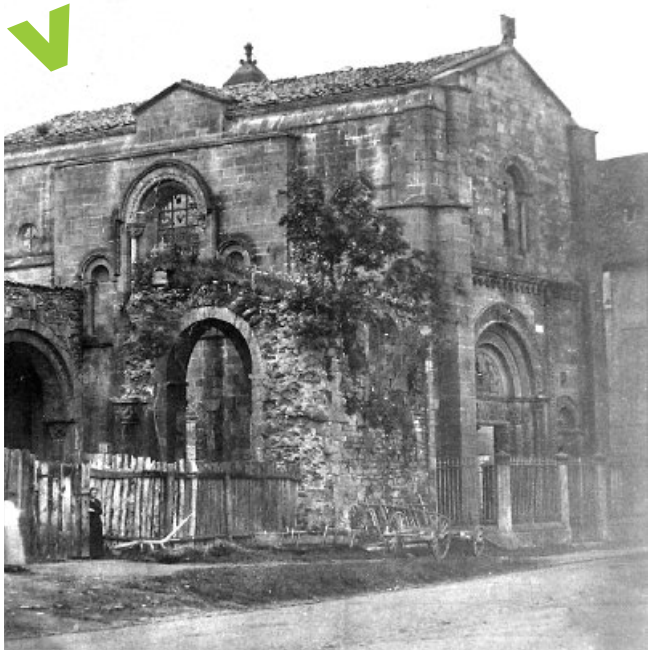

Divers

CHARLIEU ACTEUR DU GRAND DÉBAT

Le Grand Débat permettait à tous les administrés de pouvoir s'exprimer dans un cadre réglementaire, c'est pourquoi vos élus ont souhaité l'organiser à Charlieu. Le cahier d'expression, disponible à l'accueil de la mairie pendant plus d'un mois, a été rempli d'une trentaine de contributions qui ont été transmises au sous-préfet de la Loire.
Deux temps ont permis aux charliendins de se réunir salle des mariages :

- Vendredi 1er février, de 13h à 20h, plus de 100 personnes représentant toutes les générations et divers corps de métier, ont pris part à des tables rondes pour évoquer les sujets de la démocratie citoyenne, la transition écologique, la fiscalité, l'organisation de l'état et des services publics. Lors d'échanges très cordiaux, des propositions ont vu le jour et chacun a pu s'exprimer. A noter la participation d'élèves de 1ère et terminale du lycée Jérémie de la Rue qui ont apporté leurs idées et leur enthousiasme. Un grand bravo aux 5 Charliendins qui ont animé remarquablement ces débats. **Paul Giraud, Philippe Delfosse, Julien Laporte, Christian Chevalier et Martial Vermorel** ont permis la réussite de cette journée. Nous les remercions.

- Mardi 12 mars, c'est le sujet de l'écologie et du dérèglement climatique qui était au centre des préoccupations ; les animateurs **Pierre-Alain Larue et Julien Laporte** ont incité chacun à positionner des post-it selon leur degré d'affirmation. En seconde partie, les échanges ont notamment mis en valeur le souhait d'une politique plus engagée pour la transition écologique, d'une plus grande valorisation des modes de transport doux, du développement de l'économie sociale et solidaire, des circuits bio et circuits courts. Le public était moins nombreux mais, grâce à la qualité de l'animation, tout le monde est reparti enchanté de sa soirée.

L'ensemble des propositions a été relayée sur le site **https://granddebat.fr**

Merci à tous les administrés qui ont participé dans la bonne humeur à tous ces échanges.

RENOV'ACTIONS42, UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Rénov'actions 42
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
04 77 41 41 25

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez améliorer la valeur de votre patrimoine, augmenter le confort de votre logement, faire des économies d'énergie ? Bénéficiez de l'accompagnement gratuit de Rénov'actions42. Ce service public vous aide à monter un dossier béton pour financer votre projet.

Vous prenez rendez-vous avec un conseiller en appelant le 04 77 41 41 25, il réalise une évaluation de vos consommations et vous aide à cibler les actions à conduire en priorité pour améliorer la performance énergétique de votre logement. Il vous oriente vers des professionnels référencés "Rénov'actions42". Le conseiller vous accompagne dans le montage des dossiers de financement en optimisant les dispositifs d'aides publiques et vous oriente vers les banques partenaires de l'opération. Une fois les devis signés, vous pouvez lancer les travaux. La mission du conseiller ne s'arrête pas là où commencent les travaux... Il reste un soutien durant le chantier et peut dresser le bilan des économies réelles après travaux.

Pour contacter Rénov'actions 42
> Un numéro unique : 04 77 41 41 25
> Un portail d'information : www.renovactions42.org
> Des lieux d'accueil

Maison de l'habitat et du logement :
> 20 A rue Balaÿ à Saint Etienne
> 5 rue Brison à Roanne
> 53 rue de la République à Montbrison

Des permanences délocalisées sur l'ensemble du territoire

CHANGEMENT D'ADRESSE RAPPEL

Vous habitez Charlieu et vous changez d'adresse tout en restant dans notre ville, merci de le signaler en mairie afin de faciliter la mise à jour des listes électorales.

Vous venez d'arriver à Charlieu, signalez-vous auprès de Marianne Ponson, adjointe chargée d'accueillir les nouveaux arrivants : m.ponson@wanadoo.fr

Nouveaux arrivants : contactez la communauté de communes pour obtenir un container à ordures ménagères.

Communauté de communes de Charlieu-Belmont
Place de la Bouverie - 04 77 69 03 06

TRANQUILLITÉ VACANCES

La gendarmerie vous conseille

Vous êtes témoins d'un fait suspect ou d'un cambriolage, composez le17. En cas d'intrusion, le temps de présence moyen d'un cambrioleur est inférieur à 3 minutes.

Se préserver, c'est :
> Utiliser efficacement vos équipements de protection
> Ne jamais laisser vos clés sous le paillasson, dans la boite aux lettres ...
> Placer en lieu sûr et éloigné des accès, bijoux, clés de voitures, sacs à main
> Ne pas conserver chez vous d'importantes sommes d'argent
> Prévenir ses voisins de son absence
> Répertorier vos objets de valeur et noter le numéro de série (hifi, électronique), de même pour les carnets de chèques et cartes de crédit
> Si une présence, un véhicule ou un comportement vous semble suspect, composez rapidement le 17 en donnant un maximum de renseignements
> Pendant les vacances signalez votre absence à la brigade de gendarmerie qui programmera des patrouilles pour surveiller votre domicile

ORDURES MÉNAGÈRES

Rappel :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le jeudi matin.
Les bacs doivent être sortis le mercredi soir et rentrés la journée du jeudi.
Les seuls bacs autorisés à rester sur la voie publique pour difficulté de stockage sont identifiés par les services de la communauté de communes par un autocollant spécifique.

Au parc Derobert

COMPOSTAGE

Le saviez-vous ?

Vous n'avez pas de jardin et ne savez que faire des épluchures de légumes et de fruits ?
Vous pouvez alors utiliser le compost collectif, situé par Derobert ou parc de la MJC
Mettez les déchets verts et crus dans le bac adapté et réduisez ainsi votre poubelle de 20%.

A la MJC

PREMIER RASSEMBLEMENT DE VOITURES DE COLLECTION

VOUS VOULEZ ENTREPRENDRE DES TRAVAUX ? RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE COMMENCER !

Les Sites Patrimoniaux Remarquables (ancienne ZPPAUP) imposent certains règles à suivre...

Avant d'envisager des travaux visibles de l'extérieur de votre habitation vous devez, impérativement, vous renseigner en mairie. Il vaut mieux en effet anticiper les demandes de travaux plutôt que de subir d'éventuels désagréments ! Le service d'urbanisme de la ville est au service des usagers pour donner des conseils et rappeler les réglementations en vigueur. Alors, pour une rénovation sans souci, prenez contact en mairie.

“Charlieu plein les yeux” jusqu’au 22 septembre avec les artistes Anne Poiré et Patrick Guallino

Du 15 au 23 novembre 2019
au théâtre Saint-Philibert

4e CHARLIEU

FÉRIRES

FESTIVAL D'HUMOUR

MAIRIE - 12 RUE JEAN MOREL - 42190 CHARLIEU
Tél. 04 77 69 33 89
www.ville-charlieu.fr • www.facebook.com/villedecharlieu
Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h
Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

Le bulletin est rédigé par le groupe "Communication" des élus :

Martine Desbois

Bernard Charrier

Imprimé sur papier PEFC (Promouvoir la gestion durable de la forêt)
Création Les Arts Graphiques ® Z.A. St. Romain la Motte - 04 77 71 62 29